

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MRC DE KAMOURASKA SOUTIENT SES ENTREPRISES BIOALIMENTAIRES

Saint-Pascal, le 28 juin 2023- Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, les élus du Kamouraska ont donné l'aval à six projets bioalimentaires innovants d'entreprises du territoire. Cela représente un investissement total de près de 240 000 \$ pour cette première année d'ouverture du programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire.

Ce programme est possible grâce à la MRC de Kamouraska et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet [Projets « Signature innovation » des MRC](#) du Fonds régions et ruralité. Ce volet vise à encourager la mise en œuvre de projets majeurs pour les MRC à partir d'un créneau d'intervention que chacune d'entre elles détermine pour mettre en valeur les particularités de leur territoire.

« De notre côté, l'aspect bioalimentaire est évidemment une force à mettre en évidence et à soutenir. Avec le soutien financier et professionnel de la MRC, on vise à renforcer l'accessibilité bioalimentaire du territoire. Nos entrepreneurs sont visionnaires et passionnés et ça donne lieu à la réalisation de projets novateurs et viables », mentionne le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Voici la liste des projets innovants ayant été acceptés en 2022-2023 :

- Les Saucisettes, Fou du Cochon;
- Pépinière des battures, Les Jardins de la Mer;
- Amélioration des infrastructures et un meilleur positionnement pour la mise en marché, La Fée Gourmande;
- Usine 3.0 : Automatisation et croissance, Le Labo-Solutions Brassicoles;
- Amélioration des lieux pour la stratégie de mise en marché, O'Rye du Kamouraska;
- Mise en valeur du Kamouraska dans votre assiette, Le Camp Musical St-Alexandre.

« Quelle joie de constater que six nouveaux projets seront soutenus financièrement dans la MRC de Kamouraska! Ils contribueront à mettre en lumière les produits et les entreprises d'ici. Je suis persuadée qu'encore plus d'aliments du Kamouraska se retrouveront dans l'assiette des consommatrices et consommateurs, et ce, pour leur plus grand bonheur », souligne M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

« Le développement du secteur bioalimentaire permet la culture d'aliments sains et nutritifs, produits de manière durable et respectueuse de l'environnement, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité. Je suis très fier que notre gouvernement investisse dans ce secteur par le biais de projets qui rayonnent bien au-delà des frontières de Côte-du-Sud », mentionne M. Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud.

Rappelons qu'en plus des appuis financiers, le projet Signature Innovation bioalimentaire permet à la MRC de collaborer à des projets innovants pour le secteur tel que le développement des filières noisette et genévrier du Bas-Saint-Laurent.

Le programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire est présentement fermé, car les fonds prévus pour l'année 2023-2024 sont épuisés. Le programme sera de nouveau ouvert à l'hiver 2024. Les informations sur le programme se trouvent au [Programme de soutien aux projets innovants bioalimentaires - MRC de Kamouraska](#) (mrckamouraska.com).

Contact;

Relations de presse;
Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
alavoie@mrckamouraska.com